

Pic de pollution : Paris offre une heure d'Autolib' et un abonnement journée à Vélib'

AIRPARIF prévoit que l'épisode de pollution atmosphérique aux particules (PM10), qui touche la capitale depuis deux jours, se poursuivra mercredi, entraînant le maintien de la procédure d'information du public.

Afin d'inciter les Parisiens à utiliser des modes de transports respectueux de l'environnement, la Ville de Paris offre une heure d'Autolib' pour les abonnés un jour et l'abonnement à la journée à Vélib' qui permet d'utiliser le service gratuitement pour une durée de 30 minutes par trajet.

Conformément aux dispositions adoptées en mai par le Conseil de Paris, sur proposition de l'Exécutif, la Ville de Paris maintient également mercredi 17 septembre le stationnement résidentiel gratuit, enclenché depuis lundi dernier.

Des messages de prévention sanitaire seront diffusés sur les panneaux lumineux de la Mairie et sur paris.fr afin d'inciter les personnes fragiles à limiter leurs activités durant toute la durée de cet épisode de pollution.

Contact presse: Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr